

Cofinancements

Ecole de Sport/Banque Populaire 2020

Dans le cadre du plan de développement des Ecoles de Sport et de la pratique compétitive minimales, la FFVoile propose en 2020 un nombre limité de RS Feva XL en cofinancement avec la Banque Populaire. Ces RS Feva XL seront ceux mis à disposition des coureurs au Championnat de France Minimales sur Flotte collective, support dériveur double.

Un bateau pour 2 objectifs majeurs : avec le même support, la FFVoile démontre sa capacité à développer les pratiques en flotte collective en permettant à ses Clubs de s'équiper à moindre coût et à organiser un évènement FFVoile, un Championnat de France Minimales Double sur Flotte Collective.

Les ligues, les CDV ou clubs doivent passer commande dans le cadre d'un projet de développement des Ecoles de Sport, des flottes collectives et de la pratique compétitive minimales. Après clôture des commandes, le 31 mai 2020, le Département Compétition Performance effectuera une **sélection et une répartition** à partir de l'étude des projets sportifs (voir au verso) complétée si nécessaire par des critères quantitatifs fédéraux 2019 en lien avec le projet (nombre de licences jeunes de la structure, nombre de critères départementaux concernés, formations d'entraîneurs...). Attention, le nombre de lots est limité à 13 lots de 2 bateaux.



Projet de développement de Flotte collective en Ecoles de Sport

Date limite de commande : 31 mai 2020

Important : Les bateaux commandés devront impérativement être utilisés dans le cadre des Ecoles de Sport et sur les critères départementaux.

Description de votre projet sportif d'utilisation en flotte collective (document à joindre si souhaité) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Bon de commande

Nom :

N° affiliation :

Nom du Président :

Pour aider à la mise en place du projet sportif décrit ci-dessus,

*je confirme la commande de **Lots de 2 RS Feva XL à 11 100 € TTC le lot, soit 5 550 € TTC l'unité avec 2 voiles, mise à l'eau et taud. Montant total TTC:€***

*Dès réception de l'accord de la FFVoile sur cette commande, je m'engage à envoyer un chèque d'acompte de 2 000€ TTC par bateau à l'ordre de **RS France-NHS**. Solde, à la livraison.*

A retourner à :

FFVoile 17 rue Henri BOCQUILLON 75015 PARIS

Facturation : RS France

Le :

Cachet de la structure :

Signature :

Livraison : Les bateaux seront à retirer à la fin du Championnat de France Minimes Flotte Collective le 10 juillet 2020 sur le site de l'ENVS. Si les bateaux doivent-être livrés, les frais seront en sus et facturés par RS France.